

AdP - VILLES EN DEVELOPPEMENT
Association de professionnels

Site: <http://www.ville-developpement.org/>

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 septembre 2011

47 membres étaient présents ou représentés.

M. Arnaud ; P. Berger ; M. Belliot ; Jean-Yves Bion ; K. Chrétien ; K. Cissé ; B. Collignon ; X. Crépin ; N. Devernois ; Ph. Di Loreto ; P. Diaz ; Ch. Gallavardin ; C. Garnier ; F. Gauthier ; M. Gérard ; P. Gras ; Ch. Guillet ; E. Huybrechts ; A. Jaffré ; C. Jamati ; A. Jehanno ; M. A. Lallemand-Flucher ; H. Leroux ; A. Lévy ; L.V. Marielle ; P. Martin ; B. Michelon ; O. Mourareau ; D. Niro ; C. Paquette ; D. Pasgrimaud ; T. Paulais ; P. Pavy ; J. L. Perramant ; A. Phe ; B. Picon ; S. Rakotomalala ; P. Renault ; F. Reynaud ; J. M. Rossignol ; I. Salenson ; Y.-L. Sapoval ; C. Sebahizi ; C. Tribouillard ; V. Verdeil ; A.-G. Verdier ; R. Vignol

Rapport moral du Président

Le rapport moral qui a été approuvé à l'unanimité, vous a été adressé avant l'assemblée.

Empêché pour raisons familiales de participer à cette réunion, Claude Jamati nous a demandé de vous présenter ce rapport. Nous rapportons les quelques commentaires qui concernent :

- Le Site AdP où les participants regrettent l'accès limité et s'interrogent sur l'évolution à lui donner pour l'enrichir et le rendre plus « participatif »
- Le bulletin Villes en développement dont l'association a assumé seule la version numérique d'un numéro de « transition » et une diffusion informant les destinataires dont l'ISTED avait transmis les fichiers de la mise sur notre site. Il a également été fait état de la lettre de remerciements de P.Y. Bertrand, MAEE.
- Nous nous interrogeons aussi sur l'avenir du Bulletin et du travail que cela implique : rédaction en chef, gestion du fichier.
- L'avenir du PFVT fait aussi partie des interrogations des membres. Deux personnes seraient maintenant en charge du dossier à l'AFD.
- Enfin les membres s'inquiètent de la façon dont il conviendrait d'intéresser plus de professionnels francophones (non français) à l'association et à ses activités.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité

Claude Jamati ne souhaitant pas conserver la présidence de l'association, nous reproduisons ici le bilan qu'il tire de cette présidence :

Bilan des 7 dernières années

Au moment du changement de présidence de l'association, je tiens à saluer le travail d'équipe mené avec mes collègues pour faire vivre et faire évoluer notre association au cours des 7 dernières années..

C'est ce travail, accompli par un petit nombre de personnes, qui a permis :

- *de doubler le nombre de membres avec une pyramides des âges plus équilibrée et une plus grande proportion de femmes*
- *de moderniser le site internet*
- *de tisser des liens durables avec l'IEP de Rennes (Master ISUR), avec la FNAU, avec le réseau Projections, et avec ONU Habitat*
- *de maintenir notre implication dans la publication du bulletin « Villes en développement » qui est le nom de l'association depuis quelques années*
- *de participer à des manifestations internationales diverses comme Africités, le forum urbain mondial ou les réunions d'ONU Habitat*
- *d'organiser un ou 2 dîners débats, ainsi qu'une journée d'étude chaque année*
-

Bien sûr, il n'est pas possible de satisfaire tout le monde, sachant qu'AdP Villes en développement n'est qu'une association de personnes dont beaucoup ont une forte personnalité. Mais le travail accompli montre que notre association est bien vivante plus de 30 après sa création..

Je souhaite à mon successeur beaucoup de succès et l'assure de la continuité de mon engagement au service des professionnels internationaux du développement urbain.

Rapport financier

Transmis ainsi que le rapport moral préalablement à l'assemblée générale.

A l'unanimité, il est donné quitus aux trésoriers pour leur gestion.

En effet, Aurélie Jehanno ne pouvant plus assurer la trésorerie de l'AdP a été relayée en juin par Xavier Crépin qui a repris les dossiers au pied levé ; le rapport rend donc compte de leur double activité.

Quelques points à relever :

- Le point principal à remarquer est le retard accumulé dans le règlement des cotisations. Le taux de recouvrement de celle-ci ayant chuté de 57% en 2010 à 16% en 2011. Il est rappelé que l'exercice budgétaire va du 1er septembre au 31 août et les membres, faute de rappels, ne savent pas où en est leur situation à cet égard. Le logiciel comptable ne semble pas, à l'heure actuelle, susceptible d'apporter les améliorations escomptées.
- Il a donc été convenu de faire appel à un(e) comptable extérieur(e) afin de professionnaliser l'exercice, en mettant en concurrence et veillant aux termes du contrat.
- Les prestations de Wadu pour la maintenance du site ont paru coûteuses à certains membres et il serait sans doute souhaitable de revoir les conditions de ces prestations.

Les **radiations** sont traditionnellement proposées au bout de 4 à 5 ans de retard dans leur règlement.

Voici les noms des membres qui ont au moins 4 années de retard qui ne donnent pas signe de participation depuis et n'ont pas répondu aux rappels

Monsieur	Hervé	CONAN
Monsieur	Jean Marie	GOUFAN
Monsieur	Michel	LACOTE
Monsieur	Alain	LEBIGOT
Madame	Saya	SAULIERE

L'assemblée prononce donc leur **exclusion** et rappelle que, pour la **régularisation** des retards de cotisations, il est prévu une année gratuite pour ceux qui régularisaient 3 années de retard + la cotisation de l'année en cours. Cette mesure vise à encourager les anciens membres qui ont oublié quelques cotisations, et restent intéressés par les travaux de l'association, à reprendre le paiement de leur cotisation. Il a été précisé par ailleurs que plusieurs membres ont trois ans de cotisations de retard et que nous souhaitons qu'ils expriment leur volonté, en se mettant à jour, de participer à l'AdP. Par ailleurs, l'assemblée examinera le cas de membres en situation délicate pour les exempter éventuellement de cotisation.

Les membres

Nous validons au cours de cette AG les **adhésions** de 4 nouveaux membres : Isabel **Diaz**, Adjointe Ville Durable à la Direction Départementale des Territoires des Yvelines, diazisa@gmail.com, parrainée par X. Crépin et Olivier Mourareau, Emmanuel **Parent**, ingénieur territorial, actuellement détaché auprès de France Expertise Internationale, en poste de conseiller technique du Secrétaire Général de la Mairie de N'Djamena., ctsg.parent@gmail.com, parrainé par B. Chaligné et Ch. Gallavardin, Sylvain **Petit**, Directeur de Recherche, Egis France, parrainé par X. Crépin et P. Berger, sylvain.petitet@egis.fr, Marion **Séjourné**, Attachée de Coopération au Service de Coopération et d'Action culturelle de l'ambassade de France à Youndé, Cameroun, parrainée par M. Rodriguez et P. Martin, marion.sejourne@diplomatie.gouv.fr.

Antoine Olavarrieta qui a clos son association Territoires Conseil fait bénéficier l'AdP du reliquat des fonds d'un montant de 68, 03 €.

Nous redisons ici tout l'intérêt de faire savoir au secrétariat de l'association vos **changements de poste ou d'adresse** ce qui permet de mieux vous mettre en relation, sans oublier votre inscription sur le site.

Bureau et Conseil d'administration

Les membres suivants sont réélus au conseil d'administration:

Claude **Jamati**,
Aurélie **Jehanno**,
Françoise **Reynaud**,

Les mandats de Marcel **Belliot**, et Olivier **Mourareau**, rédacteur en chef du bulletin « Villes en développement » se poursuivent et sont par ailleurs élus au conseil d'administration les membres suivants : Patrice Berger, Xavier Crépin, et Floriane Gauthier qui agira en tandem avec Clémentine Tribouillard.

Parmi les membres du C.A., sont élus au Bureau :

Marcel Belliot, Président,
Xavier Crépin, Trésorier,
Françoise Reynaud, Secrétaire exécutive.

Fixation du montant des cotisations

Le montant de la cotisation reste inchangé à 80 € et 40 € pour les jeunes professionnels.

Sans autre point à l'ordre du jour, la séance est levée.

Les prochaines réunions sont fixées à 18h30,

**Mardi 4 octobre
mardi 8 novembre
mardi 6 décembre**

Ces réunions se tiendront, à la FNAU, 1 rue de Narbonne 75007 Code 5478